



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SPÉLÉOLOGIE DE LA DRÔME



COSOC (St Sorlin en Valloire)
GSV (Valence)
Splogues (Romans)

Spitteurs Pan (la Chapelle-en-Vercors)
Spéléo Club Mottois (La Motte Chalancon)
MASC (Montélimar)

COTISATION 2021-2022



NOM de l'adhérent :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville

Tél. : Portable :

E-mail de correspondance pour les sorties :

@

Né (e) le : à :

NOM des Parents : Prénom : (Ou représentant légal)

Adresse :

Code Postal : Ville

Tél. : Portable :

E Mail : @

TARIF 2021/2022

Cotisation EDS 180.00 € pour les jeunes (Chèque à l'ordre du « CDS 26 »)

Le tarif comprend au minimum 16 sorties encadrés par un Brevet d'Etat professionnel, le matériel technique pour la pratique de la spéléo, l'assurance, la licence Fédérale et un abonnement au magazine Splunca.

Un complément vous sera demandé pour les week-ends, participation à la nourriture et à l'hébergement (montant maximum de 20 euros mais variable suivant les frais engagés).

Choisissez votre Club drômois référent (barrez les mentions inutiles)

Geckos (St Laurent-en Royans)

Les Taupes Grotteuses (la Chapelle-en-Vercors)

Assurance (A compléter dans tous les cas)

Je soussigné(e)....., reconnais avoir été informé des garanties liées à chacune des options d'assurance proposées par la FFS, par la remise du memento assurance et d'un exemplaire de déclaration d'accident.

Certificat Médical

Conformément à la Loi du 23 mars 1999 et au règlement de la Commission Médicale, art. 7, voté au comité directeur de la FFS, je présenterai un certificat médical attestant la non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives et en particulier la spéléologie (obligatoire).

Dopage

Je m'engage à respecter le règlement disciplinaire particulier de lutte contre le dopage, défini par l'article 7 des statuts de la F.F.S.

Décharge

Mr ou Mme..... représentant légal, autorise mon fils, ma fille,..... à participer à toutes les activités de EDS 26 et du club référent y compris, les transports en voiture particulière et en cas d'accident à être hospitalisé(e).

Conformément aux dispositions de la loi informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données vous concernant en vous adressant au CDS26

Fait à,.....le.....

Signature Obligatoire (Précédée de la mention Lu et Approuvé)

Pièces à joindre :

- Certificat médical
- Fiche sanitaire 2021/2022
- Règlement de la cotisation (possible en 2 fois début Octobre début Décembre)
- Cette présente fiche (cotisation 2021/2022)

A RETOURNER AVANT LE 15 OCTOBRE 2021 à :

Maison des bénévoles du sport Drôme-Ardèche
Comité Départementale de Spéléologie de la Drôme
71 rue Latécoère, 26000 Valence

Information Covid :

Le pass sanitaire n'est à la date de la rédaction de ce document pas requis pour les sorties à la journée. Lors de l'organisation de week-ends il se peut que nous soyons contraints d'exiger le pass sanitaire. A noter aussi que les mesures sont susceptibles d'évoluer et que nous serons contraints d'appliquer la loi. Si le Pass sanitaire devient obligatoire et que le jeune ne peut le fournir, sa participation sera annulée sans contrepartie financière.